

DEPARTEMENT  
DE  
HAUTE CORSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 27 JANVIER 2016

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CALVI-BALAGNE

L'an deux mil seize, et le vingt-sept du mois de janvier, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur François MARCHETTI, Président.**

**Présents :** MM. FX. ACQUAVIVA - D. ANDREANI - L. ANDREANI - R. BARTHELEMY - D. BICCHIERAY - JB. CECCALDI - S. DOMINICI - J.EMMANUELLI - ML. GUERINI - J. GUGLIELMACCI - P. GUGLIELMACCI - P. GUIDONI - F. MARCHETTI - JM. NOBILI - E. ORSINI - J. PAOLINI - J. ROBICHON - A. SANTINI - F. SEVEON - P. SIMEONI - E. SUZZONI - R. SANTELLI *représenté par F.CROCE.*

**Absent(s) :** M. A.ALBERTINI - MP. ANTONELLI - I. BENIGNI - S. BERENI - A. FALCUCCI - J. LUCIANI - N. MARIANI - E. MUNIER - R. POIRON - MJ. SALVATORI - G. SELIER.

**Absent(s) avant donné procuration :** P. JACQ à F. MARCHETTI - M. LUCIANI à P. GUGLIELMACCI - M. PARIGGI à A. SANTINI - L. PINELLI à P. GUIDONI - JM. SEITE à P. SIMEONI.

**Secrétaire :** ML. GUERINI

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil 38		
Présents 22	Absents 11	Procurations 5
VOTE PUBLIC		
Pour 27	Contre 0	Abstentions 0

**Date de convocation :** 21/01/2016

**Date d'affichage :**

**OBJET :**

**ACQUISITION DE BACS DE COLLECTE DES DECHETS ET DU TRI SELECTIF POUR LES SERVICES TECHNIQUES**

Le Président présente à l'assemblée un marché lancé en procédure adaptée pour l'acquisition de conteneurs de collecte des déchets et du tri sélectif dont les besoins ont été définis par les services techniques.

\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

Le Président propose au conseil communautaire de l'habiliter à signer le présent marché de fournitures avec l'entreprise désignée lauréate lors de la commission d'appel d'offres du 15 décembre 2015.

BALAGNE HYGIENE DISTRIBUTION – 20220 Sant'Antonino  
Montant du marché : 42 550 € HT

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture.

Le conseil communautaire après en avoir délibéré,

**APPROUVE** l'exposé du Président.

**ACCREDITE** le Président à signer le dit marché avec l'entreprise titulaire ci-dessus désignée.

*Délibération transmise à la Sous-Préfecture de CALVI, le*

Fait et délibéré, le 27 janvier 2016  
Pour copie conforme  
**Le Président**

